

## C. LOC 63

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur d'inviter les représentants des membres et observateurs à la seizième session du *Comité d'experts de l'Union de Locarno pour la classification internationale pour les dessins et modèles industriels*, qui se tiendra sous une forme hybride au siège de l'OMPI à Genève et par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne du lundi 23 octobre (10 heures) au jeudi 26 octobre 2023 (17 h 30) (heure d'Europe centrale).

Le projet d'ordre du jour (document CEL/16/1 Prov.) et d'autres documents de travail sont disponibles sur le forum électronique à l'adresse <https://www.wipo.int/classifications/locarno/locef/>, sous les projets [LO161](#) et [LO162](#).

L'interprétation simultanée sera assurée en français et en anglais.

Les délégués désignés pour participer sur place ou à distance par l'intermédiaire de la plateforme en ligne sont priés de s'enregistrer d'ici le 16 octobre 2023 en utilisant le lien [https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=75408](https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=75408) et le code de sécurité suivant :

Compte tenu des dispositions d'appui technique et de prise en charge des délégués nécessaires à leur participation à distance par l'intermédiaire de la plateforme en ligne, les délégations sont priées de respecter strictement les délais d'enregistrement. Les délégués enregistrés participant à distance seront contactés individuellement au sujet des modalités techniques. Un guide d'utilisation de la plateforme de participation à distance est disponible à l'adresse suivante : [https://www.wipo.int/meetings/fr/virtual\\_meetings/index.html](https://www.wipo.int/meetings/fr/virtual_meetings/index.html).

L'OMPI encourage la parité hommes-femmes à toutes ses réunions et saurait gré aux délégations de bien vouloir tenir compte de ce principe dans la désignation des participants.

Toute question relative à cette réunion peut être soumise au Secrétariat à l'adresse suivante : [nivilo@wipo.int](mailto:nivilo@wipo.int).

Le 22 août 2023

